

COLLEGE des BOURGOGNES  
CHANTILLY

Tests d'entrée en section sportive football  
(réservé uniquement aux élèves domiciliés dans l'Oise)

Rentrée 2021 : 6<sup>ème</sup>  5<sup>ème</sup>  (cochez la case correspondante)

**Renseignements sur l'élève :**

Nom : Prénom :  
Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :  
Code postal et ville :

Téléphone :

**Renseignements scolaires :**

Etablissement scolaire fréquenté actuellement (nom et ville) : Classe :

LV1 : Anglais  Allemand  (cochez la case correspondante)

Fournir obligatoirement la photocopie du bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre et éventuellement du relevé de notes du 2<sup>ème</sup> trimestre.

**Renseignements sportifs :**

Club : Poste occupé :

Joindre obligatoirement un certificat médical d'aptitude à la pratique du football ou photocopie de la licence (recto verso).

**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e), ....., agissant en qualité de ....., sollicite l'inscription de .....(nom, prénom de l'élève) aux tests d'entrée de la section sportive football du collège des Bourgognes de Chantilly.

Date : Signature :

**Tests : le jeudi 11 février 2021 à 13h30 au stade des Bourgognes de Chantilly (face au collège).**

**Se munir d'un ballon.**

- Cette inscription tient lieu de convocation aux tests sportifs sauf avis contraire du collège
- Une Commission d'étude des dossiers (résultats scolaires, comportement...) se tient avant les tests sportifs. Le collège peut refuser un élève pour la passation des tests.
- Si un élève se présente aux tests sportifs sans convocation, il ne pourra pas y participer.

**Imprimé à renvoyer au collège de Chantilly avant le vendredi 29 janvier 2021 dernier délai.**

9 route des Bourgognes - 60500 CHANTILLY

Tél. 03 44 57 20 04 – Fax : 03 44 57 74 36

Ce.0601606V@ac-amiens.fr

# COLLEGE des BOURGOGNES CHANTILLY

## Section sportive football 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup>

Votre enfant souhaite intégrer la section sportive football du collège des Bourgognes pour l'année scolaire 2021 / 2022 :

**Les pratiques sportives, au même titre que les pratiques culturelles, contribuent à l'épanouissement du jeune et à son intégration sociale.**

**Le sport est reconnu comme étant un moyen d'enrichissement physique mais aussi moral, culturel et intellectuel. Il est source de plaisir et d'accomplissement personnel. Il représente une contribution originale à la formation du citoyen.**

**Les sections sportives scolaires rendent possible la pratique approfondie d'activités sportives dans un cadre scolaire et constituent un dispositif de réussite et de valorisation des compétences et aptitudes des jeunes.**

**En outre, même si ces sections ne s'inscrivent pas dans le cadre du sport de haut niveau, elles peuvent néanmoins donner à l'élève la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique.**

### Fonctionnement de la section :

- ◆ Deux séances de football de 2 heures incluses dans l'emploi du temps de l'élève.
- ◆ Les cours d'E.P.S. : 4 heures pour les 6<sup>ème</sup> et 3 heures pour les 5<sup>ème</sup>.
- ◆ Les séances de football se déroulent de 15h10 à 17h10.
- ◆ Les élèves devront être licenciés à l'association sportive du collège.
- ◆ Ils participeront aux cross et aux rencontres du championnat UNSS (sport scolaire du mercredi après-midi). Cela représente environ 7 mercredis après-midi dans l'année.

### Modalités d'inscription :

- ◆ **La section sportive est réservée en priorité aux élèves du secteur (Chantilly, Vineuil St Firmin et St Maximin) ou du secteur proche sur dérogation.**
- ◆ Des tests sportifs (jonglerie, vitesse, slalom et match) évalueront les aptitudes du joueur.
- ◆ Le dossier scolaire sera examiné.
- ◆ Pour les élèves hors secteur qui sont retenus pour intégrer la section sportive, les demandes de dérogation sont à demander et à remettre dûment remplies au Directeur de l'école pour les élèves de CM2 ou au Principal du collège de secteur de votre domicile pour les élèves déjà scolarisés en collège (6<sup>ème</sup>).
- ◆ L'entrée en classe de 5<sup>ème</sup> se fera de façon très exceptionnelle au vu du nombre important d'élèves dans cette section.

**Le dossier de candidature (imprimé joint) devra être remis au collège avant le vendredi 29 janvier 2021 dernier délai.**

Les tests sportifs auront lieu le **jeudi 11 février 2021 à 13h30** au stade des Bourgognes (face au collège).

